



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110670

COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE - TRAVAUX RUE BRISSON-  
DEMANDE D'INDEMNISATION DE VIDE DRESSING

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 24 février 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - M. Jean-Louis SIMON

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**Excusés :**

*Conseillers :*

- Mme Elsie COLAS

**DIRECTION GENERALE**

**COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE - TRAVAUX RUE  
BRISSON- DEMANDE D'INDEMNISATION DE VIDE DRESSING**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 14 mars 2011, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place une commission de règlement amiable pour les travaux de la rue Brisson.

Cette commission a pour objet de permettre aux commerçants qui subiraient une perte de chiffre d'affaires en lien étroit avec les travaux de prétendre à une indemnisation. La commission examine les demandes d'indemnisation, les instruit et fait les propositions d'indemnisation des commerçants au Conseil municipal.

Les travaux d'aménagement de la rue Brisson se sont déroulés du 27 juin 2011 au 28 octobre 2011.

La commission de règlement amiable lors de sa séance du 25 janvier 2012 a examiné la demande d'indemnisation déposée le 21 septembre 2011 par la SARL FD Creation (Vide Dressing) au 2 ter rue Brisson .

Elle a émis un avis défavorable sur cette demande au motif que la baisse de chiffres d'affaires n'a pas de lien direct avec les travaux de la rue Brisson . La perte de chiffre d'affaires a débuté avant le début des travaux d'aménagement de la rue. Ce commerce connaît en outre une situation géographique favorable en raison de sa situation à proximité du quai de la Préfecture qui est resté accessible pendant la période des travaux.

Vu l'avis de la Commission de Règlement Amiable en date du 25 janvier 2012,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider de ne pas attribuer d'indemnisation en raison des travaux d'aménagement de la rue Brisson qui se sont déroulés du 27 juin 2011 au 28 octobre 2011 à la SARL FD Création (Vide dressing).

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	5
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**